

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TARASCON - 1305 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/11/2024 - 7420 - 2009 B 00508 - 517 414 470 - A.C&G

Copie certifiée conforme par la science le 25/11/24

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A.C&G	17 CHEMIN DE PIERREDON 9 LOT HONORINE 13160 CHATEAURENARD
SIRET 5 1 7 4 1 4 4 7 0 0 0 0 2 4	Ancienne adresse en cas de changement:
Adresse du principal établissement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées Assistance administrative	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15% 3 620	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 03/10/2024 Lieu CHATEAURENARD
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: GERANTE
	Signature LOUVIER ELISABETH
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I											
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d					
						e					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						f					
						g					
						h					
						i					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						j					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI											
						Total (a à h)					
Montant des revenus répartis (5)											
J											
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Montant des sommes versées :								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle la versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
						Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
1			2	3	4	5	6	7	8		
Mlle LOUVIER ELISABETH CO GERANTE 17 CHEMIN DE 9 LOTISSEMENT HONORINE 13160 CHATEAURENARD			40	2023	19 827						
Mlle LOUVIER ELISABETH CO GERANTE 17 CHEMIN DE 9 LOTISSEMENT HONORINE 13160 CHATEAURENARD				2024	18 200						
K											
DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À				0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise SARL A.C&GAdresse de l'entreprise 17 CHEMIN DE PIERREDON13160 CHATEAURENARDNuméro SIRET * 5 1 7 4 1 4 4 7 0 0 0 0 2 4Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2Néant ☐ *Exercice N clos le
3 0 0 6 2 0 2 4Exercice N-1 clos le
3 0 0 6 2 0 2 3

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

030

Immobilisations financières * (1)

040

042

Total I (5)

044

048

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances

Clients et comptes rattachés *

068

070

(2)

Autres * (3)

072

074

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

086

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

098

Total général (I+II)

110

112

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

1 000

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

100

100

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

7 167

6 799

Résultat de l'exercice

136

1 672

368

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

9 940

8 267

Total II

154

Provisions pour risques et charges

156

Emprunts et dettes assimilées

164

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

166

64

36

Fournisseurs et comptes rattachés

172

13 075

21 433

Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)

169

4 581

173

1 850

92

Comptes courants d'associés

175

171

Autres dettes

174

Produits constatés d'avance

176

15 160

21 562

Total III

178

25 099

29 829

Total général (I + II + III)

180

25 099

29 829

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.G		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
				13 0 0 6 2 0 2 4		13 0 0 6 2 0 2 3			
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218	90 107	96 239	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	87		13	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		90 194		96 252	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	26 448		26 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 683)			244	5 562		6 370	
	Rémunérations du personnel *				250	41 130		45 117	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 258		16 319	
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)			254	498		653	
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			262	5		5	
		Total des charges d'exploitation (II)			264	87 900		95 457	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 294		795		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280				
	Produits exceptionnels			(IV)	290				
	Charges financières			(V)	294	78		59	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			(VI)	300			
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	543		368	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	1 672		368	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 672	314			
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324	543			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	1 405			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entrepren- prise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruc- tion de la défen- se (44 septies)	127	Zones de revita- lisation rurales (44 quinquies)	138	342
Reprise d'entre- prises en diffi- culté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi a redynamiser (art. 44 septies)	991	Bassins urbains a dynamiser (JUI) (art. 44 septies)	992	350	
Divers* ZFA NG (44 quinquies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	3 620		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	3 620		372		

Désignation de l'entreprise : SARL A.C&G

30/06/2024

Détail des réintégrations diverses		
CSG NON DEDUCTIBLE		1 405
Total des réintégrations diverses	330	1 405

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A.C&GNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		404				
	Autres	410	7 192	414		7 192		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		424				
	Constructions	430		434				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		444				
	Installations générales agencements divers	450	4 069	454		4 069		
	Matériel de transport	460		464				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 924	474	648	3 534		
	Immobilisations financières	480		484				
TOTAL		490	14 184	494	648	14 794		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		498				
Autres immobilisations incorporelles		500	7 192	504		7 192		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		514				
	Constructions	520		524				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		534				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 464	544	199	3 663		
	Matériel de transport	550		554				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 396	564	648	2 047		
	TOTAL	570	13 052	574	498	648	12 902	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5			
	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
1	648	648						
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	648	580	648	582	584	586	587
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.C&G

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porte lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 643
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	1 643
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	12 723
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	11 080
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 102
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	848
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.C&G		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/07/2023		et clos le : 30/06/2024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	
		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation fournie des entreprises : qualification des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE30062024N° SIRET51741447000024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESARL A.C&G

ADRESSE (voie)17 CHEMIN DE PIERREDON9 LOT HONORINE

CODE POSTAL13160VILLECHATEAURENARD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	40

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)MlleNom de familleLOUVIERPrénom(s)ELISABETH

Nom d'usage% de détention100.00Nb de parts ou actions40

Naissance : Date010975N° Département83CommuneTOULONPays

Adresse : N°17VoieCHEMIN DE PIERREDON

Code postal13160CommuneCHATEAURENARDPaysFrance

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A				
ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20500000 LOGICIELS	7 192	7 192		
28050000 AMORTIST LOGICIELS	7 192	7 192		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 892	1 132	760	67.11
21810000 AGENCEMENT AMENAGEMENT INSTALL	4 069	4 069		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 534	2 924	610	20.86
28181000 AMORT.AGENCT AMENAGT ISTALL	3 663	3 464	199	5.74
28183000 AMORT.MATERIEL BUREAU INFORM.	2 047	2 396	349	14.57
TOTAL I	1 892	1 132	760	67.11
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 208	17 201	3 993	23.22
41100000 CLIENTS DIVERS	10 988	14 849	3 861	26.00
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 220	2 352	132	5.61
AUTRES CREANCES	2	2		
44580000 TVA A REGULARISER	2	2		
DISPONIBILITES	2 616	1 755	862	49.12
51200000 SOCIETE GENERALE	2 616	1 755	862	49.12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 382	9 739	2 358	24.21
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 382	9 739	2 358	24.21
TOTAL II	23 207	28 697	5 489	19.13
TOTAL GENERAL	25 099	29 829	4 729	15.86

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 CAPITAL	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 RESERVE LEGALE	100	100		
REPORT A NOUVEAU	7 167	6 799	368	5.41
11000000 REPORT A NOUVEAU	7 167	6 799	368	5.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 672	368	1 305	354.55
TOTAL I	9 940	8 267	1 672	20.23
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64	36	28	77.64
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	64	36	28	77.64
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 075	21 433	8 359	39.00
42820000 PROV CONGES PAYES	336	286	51	17.78
43100000 URSSAF	108	104	4	3.83
43710000 RSI BABETH	6 546	13 561	7 015	51.73
43730000 CAISSE DE RETRAITE	88	87	1	1.04
43731000 CAISSE DE PREVOYANCE	25	32	6	19.56
43820000 PROV CHARGES SUR CONGES PAYES	135	114	20	17.78
43860000 ORG SOCIAUX-CHARGES A PAYER	705		705	
44210000 PAS	8	4	3	78.01
44400000 ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES	543	368	175	47.56
44550000 TVA A DECAISSER	2 368	3 971	1 603	40.37
44571000 TVA COLLECTEE 20%	1 843	2 515	672	26.72
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	370	392	22	5.61
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	1 850	92	1 758	NS
45501000 COMPTE COURANT LOUVIER	1 850	92	1 758	NS
AUTRES DETTES	171		171	
41100000 CLIENTS DIVERS	171		171	
TOTAL III	15 160	21 562	6 402	29.69
TOTAL GENERAL	25 099	29 829	4 729	15.86

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	90 107	96 239	6 132	6.37
70601000 PRESTATIONS DE SERVICES 20%	89 897	95 789	5 892	6.15
70620100 PRESTATIONS SERVICES 20%	205	450	245	54.44
70880000 AUTRES PROD. D'ACTIVITES	5		5	
AUTRES PRODUITS	87	13	74	572.81
75800000 AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	7	13	6	46.86
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	80		80	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	90 194	96 252	6 058	6.29
AUTRES CHARGES EXTERNES	26 448	26 992	545	2.02
60630000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	217	155	62	40.36
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	393	391	2	0.47
61320000 LOYERS CHARGES LOCATIVES	8 400	7 980	420	5.26
61353000 LOCATION DS 7	8 950	8 950		
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	456	759	302	39.87
61560000 MAINTENANCE	1 767	1 684	83	4.93
61600000 ASSURANCES AUTO	1 098	342	756	221.32
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUE	500	1 548	1 049	67.72
61800000 DOCUMENTATION	3		3	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	374	497	122	24.64
62380000 DON POURBOIRES	100	1	99	NS
62500000 DEPLACEMENT BABETH		3	3	100.00
62512000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	1 371	1 603	231	14.44
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	1 094	1 381	287	20.76
62600000 FRAIS POSTAUX	77	114	38	32.88
62611000 TELEPHONE PORTABLE	457	439	18	4.07
62620000 INTERNET	710	674	36	5.37
62700000 FRAIS BANCAIRE	481	473	8	1.66
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 562	6 370	808	12.69
63330000 RSI FORMATION CONTINUE	134	188	54	28.72
63331000 FORMATION CONTINUE		31	31	100.00
63381000 CSG DEDUCTIBLE BABETH		513	513	100.00
63390000 CSG ET AUTRES COTIS. NON DED.	1 405	1 595	189	11.88
63511100 COTIS. CFE	683	653	30	4.59
63514000 TAXES SUR LES VEHICULES SOCIET		124	124	100.00
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT TIMBRE	43	43	0	0.37
63781000 CSG DEDUCTIBLE BABETH	3 297	3 224	73	2.26
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	41 130	45 117	3 987	8.84
64110000 REMUNERATION BRUT	3 053	3 653	600	16.42
64120000 CONGES PAYES	51	121	70	57.87
64401000 REMUNERATION MME LOUVIER	38 027	41 344	3 317	8.02
CHARGES SOCIALES	14 258	16 319	2 061	12.63
64510000 PRECPTE URSSAF	516	645	129	20.02
64530000 PRECPTE RETRAITE	135	173	38	21.96
64531000 PREVOYANCE	28	34	6	16.44
64540000 PRECPTE POLE EMPLOI	129	153	24	15.89
64580000 AUTRES CHARGES A PAYER	20	56	36	64.02
64600000 COTIS. PERSONNELLES GERANTS	705		705	
64610000 RSI COTIS MALADIE BABETH	2 406	3 404	998	29.32
64620000 RSI COTIS VIEILLESSE BABETH	8 674	10 677	2 002	18.75

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
64651100 PREVOYANCE AVIVA	1 643	1 176	467	39.77
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	498	653	155	23.73
68112000 DOTATIONS AUX AMORT.ET PROV.	498	653	155	23.73
AUTRES CHARGES	5	5	1	14.20
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	5	5	1	14.20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	87 900	95 457	7 557	7.92
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	2 294	795	1 499	188.60
CHARGES FINANCIERES	78	59	20	33.25
66160000 INTERETS BANCAIRES	78	59	20	33.25
IMPOTS SUR LES BENEFICES	543	368	175	47.51
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	543	368	175	47.51
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 672	368	1 305	354.55

SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 Novembre 2024

Le 25 Novembre 2024, l'associé unique de la société « A.C & G. », SARL au capital de 1000 € divisé en QUARANTE parts de VINGT CINQ Euros chacune, a établi le présent procès-verbal conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Madame LOUVIER Elisabeth, gérante et associé unique de la Société, en qualité de propriétaire des QUARANTES parts composant le capital social, déclare que l'assemblée valablement constituée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément à la loi.

Madame LOUVIER Elisabeth déclare également dans le présent procès-verbal qu'ont été établis par ses soins, transmis à l'associé, et ou tenus à disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée, ce dont il lui donné acte :

- Les comptes annuels : le bilan, le compte de résultat, les annexes ;
- Le rapport de la gérance sur sa gestion durant l'exercice écoulé ;
- Le rapport sur les conventions réglementées,

Le président déclare que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 30/06/24 ;
- Rapport de la gérance sur sa gestion durant l'exercice écoulé ;
- Convention de l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des dits rapports et comptes ;
- Affectation des résultats ;

1 – Madame LOUVIER Elisabeth donne quitus à la gérance et déclare approuver le rapport de gestion de la gérance et les comptes sociaux arrêtés au 30/06/2024 qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 1672 € (mille six cent soixante-douze euros)

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2- Madame LOUVIER Elisabeth, après avoir entendu le rapport sur les conventions réglementées, statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport, intervenues durant l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3- Madame LOUVIER Elisabeth décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, qui s'élève à 1672 € (mille six cent soixante-douze euros),
Au compte « report à nouveau », ci

1672 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4- L'associée prend acte que Madame LOUVIER Elisabeth a perçu, pour ses fonctions de Gérant, une rémunération de 38 027 € au titre de l'exercice clos le 30/06/2024, et qu'il a reçu le remboursement, sur justificatifs, des frais qu'il avait engagés pour le compte de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5- Madame LOUVIER Elisabeth confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé de tout ce que dessus, Madame LOUVIER Elisabeth a dressé le présent procès-verbal signé par elle même

L'associée

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Louvier', is written over a horizontal line.

SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470

RAPPORT DU GERANT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/06/2024

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, le Gérant d'une société à responsabilité limitée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés.

Madame LOUVIER Elisabeth indique que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Aucune convention règlementée a été conclue.

Ce rapport sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

La gérante



SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2024

◆◆◆

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **30/06/2024** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

◆ Activité de la société :

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 90 107 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 96 239 Euros, soit une diminution de 6.37 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 1672 Euros, soit 0.1.86 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 90 194 Euros contre 96 252 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 6.29 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 88 521 Euros contre 95 884 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 7.68 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 55 388 Euros et représentent 61.47 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 9.84 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 498 Euros et représentent 0.55 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 2 216 Euros soit 2.46 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles – Dettes à court terme) :

Exercice précédent	28 697	-	21 562	=	7 135
Exercice en cours :	23 207	-	15 160	=	8 048

Soit une augmentation de 913 Euros

◆ Présentation des comptes

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

♦ Affectation du Résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 1672 Euros :

En report à nouveau : **1 672 €**

A l'issue de l'opération, le compte des capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	1000 Euros
Réserve légale :	100 Euros
Report à nouveau :	8 840 Euros
Situation nette :	9 940 Euros

♦ Indications complémentaires :

Nous vous informons :

- Que les comptes ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur
- Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

♦ Conclusion :

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

Mme LOUVIER Elisabeth

